

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 8 DECEMBRE 2022 – Délibération n°164

L'an deux mil vingt deux et le huit décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	29	26

Date de la convocation	08/12/2022
Date d'affichage de la convocation	30/11/2022

Secrétaire de séance : Isabelle TAJAN

Présents : ANGLADE Clémence - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise – CARON Annick - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien MULLER Geoffroy - MURET Yvain - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle.

Absents : ALMIRE Yvan (pouvoir à Patrick DUTRIEUX) - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (pouvoir à Mélanie BRUNET) - BOURREL Thierry (pouvoir à Caroline JARROUSSE) - CARNAC André (pouvoir à Françoise CAPUS) - FABRE Emilie (pouvoir à Aurélien MAJOREL) - MARTY Nathalie (pouvoir à Mariana FOS) – RAGOT Annie - LABRO Isabelle -

Objet :

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT : CHOIX DU BUREAU D'ETUDES

Monsieur le Maire rappelle la passation d'un marché selon une procédure adaptée pour le choix d'un bureau d'études concernant le schéma d'assainissement communal

Il indique que 3 offres sont parvenues dans les délais. Après analyse de ces offres, il est proposé de retenir le bureau d'études OTEIS SAS de Montpellier comme étant le mieux-disant.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de retenir le bureau d'études OTEIS SAS pour réaliser le schéma d'assainissement communal.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
le Maire, Edmond GROS



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture